



LA LOI ASILE ET IMMIGRATION

Le 19 décembre, le Sénat et l'Assemblée Nationale ont finalement adopté le texte le plus hostile aux étrangers depuis 50 ans pour les droits et les conditions de vie des personnes étrangères, y compris celles présentes depuis longtemps en France. Entre autres :

- restriction de l'accès aux titres de séjour pour les étudiant.es et personnes malades
- durcissement des conditions de regroupement familial
- conditionnement de certaines aides sociales à un séjour d'au moins 5 ans contre 6 mois actuellement.
- suppression des protections contre l'expulsion pour des personnes étrangères établies sur le sol français et jusqu'ici protégées : par exemple arrivées en France avant l'âge de 13 ans ou bien ayant résidé plus de 20 ans en France.
- rétablissement du délit de séjour irrégulier avec des peines de prison et des amendes.
- la suppression de l'Aide Médicale d'Etat (AME), voulue par le Sénat, a été retirée de la loi mais le gouvernement prévoit son ré-examen en 2024.

Faussement présentée par le gouvernement comme «équilibrée», cette énième loi sur l'asile et l'immigration contribue avant tout à multiplier les drames sur les routes de l'exil et à intensifier la fabrique des sans-papiers qui produit déjà tant de précarité et d'exploitation. Les quelques mesures décrites comme protectrices ou à même de favoriser l'intégration des personnes étrangères sont très clairement insuffisantes voire pour certaines dangereuses et contre-productives. Quant aux autres, fondées sur une approche sécuritaire et répressive, non seulement elles portent atteinte à des droits fondamentaux comme celui de chercher protection, de vivre en famille, de se loger, d'étudier, mais elles alimentent des fantasmes qui associent immigration et délinquance, mettant en péril la cohésion sociale.



DANS CE NUMERO

Le groupe des bénévoles de la Cimade 58 souhaite pouvoir diffuser auprès de ses adhérent.es, des bénévoles et de tous.les les sympathisant.es des informations sur les questions de migration et sur les actions de la Cimade.

Modestement, ce bulletin proposera tous les trimestres quelques éléments d'actualités locales, nationales, ou internationales. Sans remplacer l'information proposée par les médias, il s'agit d'attirer l'attention sur les conditions d'accueil et de vie des personnes migrantes.

Il s'agit aussi de mieux faire connaître les actions de la Cimade sur le terrain et de rester ensemble, unis et solidaires.

Dans ce numéro, la Loi Asile-Immigration votée en décembre nous préoccupe particulièrement.

Mais il y a aussi des raisons de se réjouir avec des actions sur le terrain comme le Festival annuel Migrant'Scène, ou avec l'accompagnement des personnes exilées, source de rencontres et d'échanges.

En souhaitant que chacun.e puisse y trouver de quoi rester vigilant.e et à l'écoute .

Bonne lecture !



LA LOI ASILE ET IMMIGRATION (SUITE)

De nombreuses associations, organisations, personnalités, citoyennes réagissent et refusent cette loi :

- Le 14 janvier à l'appel de nombreux collectifs de sans-papiers et associations, manifestations dans toute la France.
- Le 21 janvier, syndicats, associations et de 201 personnalités ont appelé à « [une marche citoyenne](#) pour la liberté, l'égalité et la fraternité ». Manifestations dans toutes la France.
- Des mobilisations et des appels à agir sont relayés par le journal en ligne **Reporterre** : [Voir ici](#)
- Le collectif **Nos services publics**, s'interroge sur ce glissement vers l'extrême droite et publie une [lettre ouverte aux agents publics](#).

De nombreuses infos sur le site de la Cimade ([Voir ici](#)) et du Gisti ([Voir ici](#)).



(DR Cimade)



DANS L'UNION EUROPÉENNE

Au niveau de l'Europe la situation se durcit aussi. L'adoption du « **Nouveau Pacte sur la migration et l'asile** » est prévue pour février 2024.

Discuté au sein de l'Europe depuis 2020, ce pacte vise à renforcer les politiques antérieures de dissuasion en amont des arrivées irrégulières : procédures renforcées de contrôle et de tri aux frontières en vue d'en expulser le plus grand nombre, répartition autoritaire de celles et ceux qui seraient reconnus.es comme éligibles à l'asile au sein des États membres volontaires.

23 milliards d'euros sont prévus d'ici 2027 pour surveiller les frontières de l'UE : murs, barbelés, caméras de surveillance, agence Frontex, financement de pays tiers pour arrêter les exilé.es qui fuient la guerre, la répression, la misère...

Loin de proposer le « programme équilibré et humain » promis par la Commission européenne, le Pacte, intensifie la logique du tri, de l'enfermement et de l'exclusion. Il traduit l'obsession de l'UE à essayer de "protéger" ses frontières au mépris des droits fondamentaux des exilé.es, tout en faisant de l'immigration le problème et non la richesse de nos sociétés en souffrance.

De nombreuses infos sur le site de la **Cimade** ([Voir ici](#)) et du **Gisti** ([Voir ici](#)).

A NEVERS ET DANS LA NIEVRE



Djembako au Café Charbon à Nevers



MIGRANT SCENE 2023

Dans toute la Nièvre, le public a répondu présent aux rendez-vous du Festival annuel de la Cimade.

Conférence, films, spectacle vivant, jeux, ces moments de rencontres et d'échanges étaient précieux dans ces temps agités.

Aucun incident à déplorer malgré les menaces dont la Cimade faisait l'objet depuis plusieurs semaines.

Bravo à l'équipe organisatrice et un immense merci aux structures et aux bénévoles qui ont rendu possibles tous ces événements.



Au P'tit marché Bio de Château-Chinon : jeux, échanges dans plusieurs langues et cuisine faite en commun. Enfants et adultes ont partagé une grande soirée de musiques et jeux coopératifs.

En partenariat avec le Mouton Zébré et la Casbah.



PAS CONTENT.ES

- **Mineur.es Non Accompagné.es**

Plusieurs départements ont décidé de cesser de prendre en charge des mineur.es isolé.es étranger.es. Des recours ont d'ores et déjà été déposés devant les tribunaux compétents.

- **18 mois d'attente pour une carte de séjour après le dépôt du dossier !**

- **Les démarches "dématérialisées" qui se multiplient.**

Il n'est pas rare de se heurter au blocage du site visité. Et il est difficile de trouver un.e interlocuteur.ice pour résoudre le problème sans passer par un.e avocat.e.



CONTENT.ES

- **Entraide-Accueillir ensemble**

A Nevers, création d'un groupe de personnes aidées par la Cimade qui souhaitent tisser des liens de solidarité. Après une première réunion pour se connaître et réfléchir à des projets, un repas partagé est prévu le dimanche 28 janvier.

- **12 familles réunies en 2023**

Après de nombreuses années de séparation (démarches de réunification ou regroupement).

- **6 ans après sa fuite, A. retrouve ses enfants**



La Cimade
L'humanité passe par l'autre

- En 2023, les bénévoles de la **permanence Cimade 58** ont accompagné plus de 400 personnes dans l'accès à leurs droits. ([Plus de détails dans la prochaine info-lettre.](#))

- **Marché de Noël Cimade**

Les bénévoles de la Cimade 58 ont été présents sur le marché avec quelques migrants pour vendre des produits Cimade.

